

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour publication immédiate

### Conciliation études-travail Estrie

#### Durant l'année scolaire : les études sont la priorité!

**Sherbrooke, 13 septembre 2016** — Le mois de septembre représente un moment important dans le parcours scolaire des étudiants. Il est essentiel que les étudiants adoptent, dès le début de l'année scolaire, des stratégies pour concilier leurs études et leur travail. C'est pourquoi la Table estrienne de concertation interordres en éducation (TECIÉ) et le Projet Partenaires pour la réussite éducative en Estrie (Projet PRÉE) ont choisi ce moment pour lancer un message clair aux employeurs, aux étudiants et à leurs parents : les études sont la priorité, maintenant et durant toute l'année scolaire!

Au cours des prochaines semaines, différents moyens seront utilisés pour rejoindre les publics cibles. Le Projet PRÉE sollicite ses partenaires des milieux scolaires, communautaires, municipaux, et des affaires à prendre part à cette campagne et à diffuser des messages de sensibilisation par l'intermédiaire de leurs différents moyens de communication. Les médias sont invités à faire de même.

#### **Faits saillants de la conciliation études-travail chez les jeunes de l'Estrie**

Le Projet PRÉE profite de l'occasion pour promouvoir les faits saillants d'une enquête menée en Estrie auprès des jeunes de 15 à 25 ans par le Centre d'études et de recherche sur les transitions et l'apprentissage (CERTA). La fiche qui les présente jointe à ce communiqué. « Ces faits saillants permettent de constater le pourcentage de jeunes estriens qui occupent un emploi rémunéré durant leurs études, le pourcentage d'heures qu'ils travaillent, leurs motivations, etc. Ce portrait fournit de bons indicateurs pour mettre des actions et des outils en place afin de sensibiliser les jeunes et leurs parents ainsi que les employeurs », explique Josiane Bergeron, coordonnatrice du Projet PRÉE.

#### **Capsule vidéo Je choisis mon employeur**

Une vidéo [je choisis mon employeur](#) ([I choose my employer](#)) a été produite et mise en ligne à l'intention des jeunes il y a quelques mois. En 45 secondes, cette capsule permet de comprendre l'importance d'une bonne gestion du temps pour arriver à bien concilier études et travail.

#### **Jechoisismonemployeur.com**

Le site [jechoisismonemployeur.com](#) fournit à l'étudiant des conseils utiles afin de concilier études et travail. L'employeur conciliant, l'intervenant et le parent y trouvent des informations et des outils leur permettant de soutenir la conciliation études-travail.

La conciliation études-travail, c'est l'équilibre entre le temps accordé à un travail rémunéré et les études. On parle d'une bonne conciliation lorsque l'étudiant-employé donne sa priorité aux études et qu'il y consacre le temps nécessaire pour assurer sa réussite. Conciliation études-travail Estrie encourage la persévérance scolaire en sensibilisant les employeurs et les étudiants à l'importance de bien concilier les études et le travail. Occuper un emploi durant les études comporte des avantages. Il faut cependant trouver l'équilibre entre les études, les loisirs et le travail. C'est en agissant ensemble que nous pouvons créer un impact, dans l'intérêt de nos jeunes qui formeront la relève de demain. La persévérance scolaire, c'est l'affaire de tous!

-30-

Source : Hélène Normandin  
Communications  
Projet Partenaires pour la réussite éducative en Estrie (Projet PRÉE)  
Téléphone : 819 847-1610, poste 18816  
[Helene.Normandin@csdessommets.qc.ca](mailto:Helene.Normandin@csdessommets.qc.ca)

Pour information  
ou entrevue : Josiane Bergeron  
Projet Partenaires pour la réussite éducative en Estrie (Projet PRÉE)  
Téléphone : 819 847-1610, poste 18875  
Cellulaire : 819 574-3916  
[bergeronj@etsb.qc.ca](mailto:bergeronj@etsb.qc.ca)